

**PASICRISIE LUXEMBOURGEOISE**  
**N° 3/2017**

**TABLE DES MATIERES**

**DOCTRINE**

**La collecte de preuves informatiques en droit pénal**

par Martine Kraus, juge d'instruction au Tribunal d'arrondissement  
de Luxembourg 227

**JURISPRUDENCE**

**Autorité de la chose jugée**

1° Eléments constitutifs – Identité de cause – Définition de la cause – Ensemble  
de faits délimités, juridiquement qualifiés et appréciés par le juge – C. civ., art.  
1351. 244

2° Domaine – Dispositif d'un jugement – Motifs nécessaires – C. civ., art. 1351. 253

**La portée de la chose jugée**, note de Séverine Menétray, professeur assistant  
à l'Université du Luxembourg 260

**Contrats, conventions et obligations**

1° Echéance – Résiliation tardive – Prorogation (oui) – C. civ., art. 1134. 267

2° Droit de rétention et privilège du dépositaire et du voiturier – Créance exigible –  
Risque d'impayé futur – Exception d'inexécution par anticipation (non) – C. civ.,  
art. 1184. 267

3° Contrat à exécution successive – Rupture fautive – Paiement du prix jusqu'au  
terme sans exécution du contrat (non) – Dommages et intérêts – Evaluation  
judiciaire – Préjudice effectivement subi – C. civ., art. 1147. 267

4° Compensation judiciaire – Créances connexes – Exigence de liquidité et  
d'exigibilité (non) – C. civ., art. 1289. 267

5° Contrat partiel – Validité – Conditions – Accord sur les éléments essentiels du  
contrat – Vente – Conditions – Chose appartenant au vendeur – C. civ., art.  
1134 et 1599. 290

6° Condition suspensive – Condition stipulée au profit d'un seul cocontractant –  
Défaillance de la condition – Personne pouvant invoquer la défaillance –  
Bénéficiaire – C. civ., art. 1181. 295

7° Cause – Cause non indiquée dans l’acte – Demande d’annulation – Preuve à rapporter – Charge de la preuve – Contrat de cession d’actions – C. civ. art. 1131 et 1132.	295
8° Cession de contrat – Notion – Transfert de la qualité de contractant – Substitution de contractant – C. civ., art. 1134.	313
9° Cession de contrat – Conditions – Formalités de la cession de créance (non) – Consentement du cédé – C. civ., art. 1134 et 1690.	313
10° Cession de contrat – Effets – Transmission des droits et obligations résultant du contrat cédé – Poursuite du contrat avec le cessionnaire aux mêmes conditions – C. civ., art. 1134.	313
11° Contrat synallagmatique – Cause – Notion – C. civ., art. 1108.	333
12° Fonds de commerce – Eléments constitutifs – Droit au bail – Elément essentiel – Défaut – Absence de cause – Nullité du contrat de cession du fonds de commerce – C. civ., art. 1108.	333

### **Contributions directes**

1° Recouvrement – Contrainte administrative – Notion – Forme – Formule sacramentelle (non) – Loi du 27 novembre 1933, art. 1er et 12.	285
2° Délégation de la signature du directeur de l’administration des Contributions directes – Compétence du directeur – Nécessité d’un règlement d’administration publique (non) – Limite – Désignation par règlement grand-ducal des fonctionnaires pouvant recevoir une délégation de signature – Forme de la délégation de signature – Preuve – Loi du 17 avril 1964, art. 12.3.	285

### **Divorce**

Aliments – Enfant commun majeur – Etudes à l’étranger – Conditions d’octroi – Condition de cohabitation – Preuve d’un lien de rattachement au domicile du parent demandeur assumant à titre principal la charge de l’enfant – Enfant vivant en concubinage sur le lieu de ses études – Incidence (non) – C. civ., art. 303-1.	242
---	-----

### **Indivision**

1° Droit d’user et de jouir des biens indivis – Absence d’accord des indivisaires – Compétence du président du tribunal pour régler l’exercice du droit – Président statuant au fond en la forme des référés – Incompétence <i>ratione materiae</i> du juge des référés – C. civ., art. 815-9.	310
2° Partage – Rescission – Lésion – Conditions – Perte subie par le copartageant – Privation de plus d’un quart – Evaluation inexacte d’un bien au moment du partage – Erreur dans l’établissement de l’actif partageable – Erreur involontaire – Fraude – Incidence (non) – Omission d’un bien dans le partage – Conséquence – Partage supplémentaire – C. civ., art. 887.	324
3° Partage – Rescission – Lésion – Principe de l’égalité du partage – Ordre public – Renonciation par avance à l’action en rescission (non). – C. civ., art. 887.	324

4° Partage – Lésion – Calcul – Détermination de la part résultant d'un partage égal – Appréciation – Date du partage – Etat au jour du partage – C. civ., art. 887.	324
---	-----

### **Procédure civile et commerciale**

1° Action en justice – Demande – Obligation de concentrer les moyens dans la première demande – Exception – Fait nouveau – NCPC, art. 154.	244
2° Demande en justice – Dommages et intérêts – Frais et honoraires d'avocat – Identité d'objet (non) – C. civ., art. 1351 et 1382 ; NCPC, art. 240.	253
3° Demande en justice – Exception de chose jugée – Autorité de la chose jugée – Eléments constitutifs – Objet – Résultat sollicité du juge – But réellement poursuivi et effets que l'adjudication de la demande pourrait produire sur la situation juridique des parties – Cause – Définition – Ajout de bases légales à une demande initiale – Changement de cause (non) – C. civ., art. 1351 ; NCPC, art. 191.	253
4° Ordonnances sur requête – Demande de rétractation – Compétence du juge ayant rendu la décision initiale – NCPC, art. 66.	282
5° Ordonnances sur requête – Procédure de rétractation – Contrariété à l'art. 6 § 1er CEDH (non) – NCPC, art. 66 – CEDH, art. 6 § 1er.	282
6° Jugement – Exécution provisoire – Suspension de l'exécution d'un jugement commercial frappé d'appel – Compétence du juge des référés – NCPC, art. 66.	282
7° Ordonnances sur requête – Obligation de motivation – Dispense d'une motivation détaillée – NCPC, art. 66.	282
8° Jugement commercial – Exécution provisoire – Pouvoirs du juge d'appel – Défense d'exécution provisoire sans caution (non) – Contrôle des conditions légales portant dispense de fournir caution – NCPC, art. 567 – C. com., art. 647.	298

### **Régimes matrimoniaux**

Communauté légale — Dissolution – Apport en communauté d'un terrain propre – Bien commun par accession – Récompense – Profit subsistant – Appréciation – Jour de la liquidation – Calcul – C. civ., art. 1406 et 1469, al. 3.	324
---	-----

### **Responsabilité civile**

Pourparlers contractuels – Liberté de rompre – Limites – Abus de droit – Préjudice réparable – C. civ., art. 1382 et 1383.	290
--	-----

### **Sociétés commerciales**

1° Action nominative – Charge de la preuve de la qualité d'actionnaire – C. civ., art. 1315.	303
2° Action nominative – Moyens de preuve de la propriété de l'action – Inscription au registre des actions nominatives – Loi modifiée du 10 août 1915, art. 39 et 40.	303

- 3° Registre des actions nominatives – Signature – Effet – Approbation des indications – Loi modifiée du 10 août 1915, art. 39 et 40. 303
- 4° Registre des actions nominatives – Signature – Effet - Caducité d'un certificat des actions au porteur antérieur - Loi modifiée du 10 août 1915, art. 39 et 40. 303
- 5° Expertise de gestion – Condition – Défaut d'informations satisfaisantes fournies par le conseil d'administration même après l'assignation – Questions susceptibles de justifier une expertise de gestion – Questions relevant de la compétence des organes de gestion et portant sur un ou plusieurs actes de gestion – Questions portant sur l'ensemble de la gestion et de la comptabilité (non) – Loi du 10 août 2016 modernisant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, art. 154. 337

### **Sûretés**

Contrat de garantie financière – Faits entraînant l'exécution de la garantie, modalités d'évaluation et d'exécution convenues entre les parties – Opposabilité aux tiers et curateurs – Exclusion des nullités de la période suspecte – Impossibilité pour les tiers ou le curateur de demander la nullité ou de remettre en cause un contrat de garantie financière ou les modalités d'évaluation et d'exécution convenues – C. com., art. 445 et 446 – Loi du 10 août 2005 sur les contrats de garantie financière, art. 11 et 20. 343

### **Travail**

Contrat de travail – Résiliation pour motif grave – Interdiction d'invoquer des faits connus depuis plus d'un mois – Exception – Invocation de faits anciens à l'appui de faits nouveaux – Appréciation de la gravité des faits pris dans leur ensemble – C. trav., art. L. 124-10 (6). 239

### **Vente**

- 1° Vice caché – Non-cumul entre l'action en garantie pour vices cachés et l'action en nullité pour erreur sur la substance – Exceptions – C. civ., art. 1110, 1116 et 1641. 273
- 2° Vice caché – Notion – C. civ., art. 1641. 273